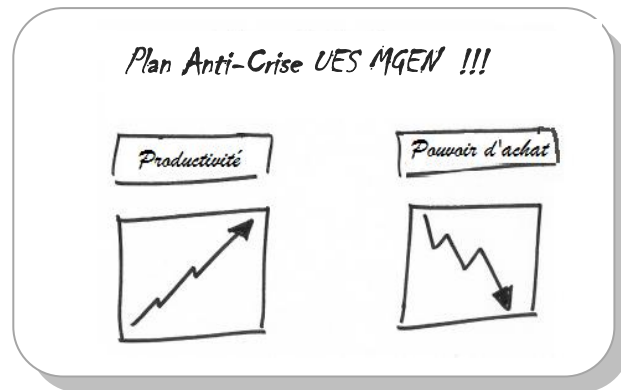


Paris le : 30 mars 2012

## **NAO : des mesures insuffisantes, la CFDT ne cautionne pas la politique sociale de la MGEN**

Perte du pouvoir d'achat, réorganisations, remises en cause conventionnelles, incertitudes sur l'avenir, les sujets de mécontentement étaient au rendez-vous de cette négociation annuelle. Le contexte était difficile, et jusqu'au bout la CFDT a tenté de sauver la négociation.



La MGEN a fait ses propositions, argumentant sur des moyens limités. Pas de mesure salariale généralisée à l'ensemble du personnel. L'accord d'intéressement envisagé ne trouvera effet qu'en 2013 même s'il doit être comptabilisé sur l'année en cours.

Il fallait donner un signe fort permettant de calmer les esprits, de redonner confiance à chacun pour affronter ensemble la concurrence, tant sur le volet sanitaire et social qu'assurantiel.

A défaut d'accord satisfaisant pour les partenaires sociaux, les critères actuels de validité n'étant pas réunis (signatures d'organisations représentant plus de 30% de l'électorat), l'employeur prévoirait une mesure unilatérale minorée.

La CFDT, à l'écoute des attentes du terrain, a souhaité faire des contre-propositions. Tenant compte de la situation économique, nous avons soutenu en complément le principe d'une prime pour tous de 170€ brut. Lors de la réunion de clôture, la MGEN a refusé. Consciente des répercussions possibles de sa non-réponse, elle est cependant revenue pour proposer une mesure bas salaires, en lieu et place d'une précédente proposition de prime transport non collectif, mais dans la limite d'un salaire brut mensuel inférieur à 1650€.

La CFDT, a encore tenté, en dernier recours, d'obtenir une prime jusqu'à un seuil de rémunération de 2500€ brut. Cela n'a pas été possible.

**Dans ce contexte, suivie par d'autres organisations, la CFDT renvoie l'employeur à ses responsabilités et ne signera pas l'accord de fin de négociation.**

**Notre refus constitue un signal d'alarme, il faudra que l'employeur en tienne compte.**

Quels enseignements en tirera la MGEN ?

Mettra-t-elle sa menace d'application restreinte à exécution ? Comprendra-t-elle que les salariés en ont assez et veulent avoir des conditions correctes, tant de travail que de rémunération ? Que la sécurisation des dispositifs conventionnels est indispensable pour pouvoir aller de l'avant ? Pour rester compétitifs face aux autres mutuelles ou assurances, face au secteur public de la santé, il est important de rester aussi attractifs et reconnus dans nos emplois et conditions de travail.

**Avec la CFDT**

**« POUR DES DÉLÉGUÉS QUI DISENT CE QU'ILS FONT et QUI FONT CE QU'ILS DISENT ! »**